

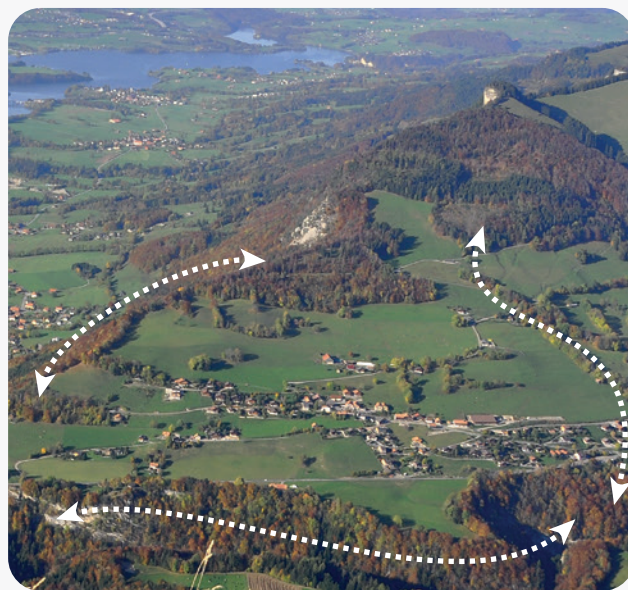
Passage à faune

Les **passages à faune** sont des ouvrages construits pour permettre à la faune sauvage de traverser des obstacles créés par l'être humain.

Ils sont destinés à assainir les **corridors à faune** détériorés en les rendant à nouveau perméables.

Attention ! Le franchissement d'un passage à faune par l'être humain ou par les chiens compromet son efficacité car les animaux sont très sensibles au dérangement direct et également aux odeurs déposées sur le passage.

Les corridors



Les corridors à faune



Passage à faune



Passage à faune de Chèvrefu, Estavayer

© Office fédéral de topographie, Etat de Fribourg

Bases légales

Conformément aux dispositions fédérales et cantonales, les corridors à faune sont des axes de liaison entre différents habitats, délimités par des structures naturelles ou anthropogènes, qui permettent les déplacements de la faune et assurent la connectivité écologique. L'implantation de tout obstacle dans un corridor à faune doit faire l'objet d'un préavis du SFN. En outre, des mesures de compensation appropriées doivent être prévues afin de garantir le maintien de la fonctionnalité du corridor. L'inventaire des corridors à faune est géré par le SFN et figure sur le portail cartographique du canton.

Contact

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le ou la garde-faune de votre région ou avec la centrale du SFN.

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

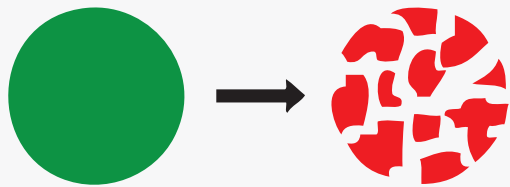
Service des forêts et de la nature SFN
Amt für Wald und Natur WNA



www.fr.ch/sfn

i Fragmentation

La **fragmentation d'habitats** est la transformation d'un grand habitat en plusieurs petits habitats peu ou mal connectés entre eux. C'est une menace à long terme pour les populations animales, surtout pour les mammifères terrestres.



🔧 Fonctions

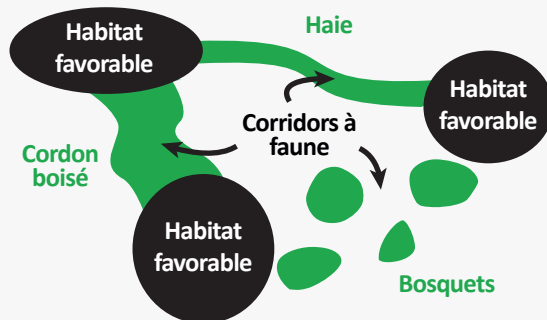
- Permettre la migration et la dispersion des espèces animales à grande échelle ;
- Rendre possible l'échange des individus et des gènes entre différentes populations ;
- Faciliter la recherche d'un partenaire pour la reproduction ;
- Servir de connexion mais aussi d'habitat (biotope) à différentes espèces.

🔧 Mesures

- Renoncer aux nouvelles zones à bâtir dans les corridors à faune ;
- Pratiquer une agriculture riche en structures naturelles ;
- Eviter toute nouvelle source de lumière et, dans la mesure du possible, limiter la pollution lumineuse existante ;
- Renforcer ou créer des structures guides ;
- Ne pas obstruer les passages forcés (ponts, viaducs, etc.) ;
- Rétablir la perméabilité des corridors à faune coupés par des autoroutes grâce à l'aménagement de passages à faune ;

i Les corridors

Les **corridors à faune** constituent des axes de déplacement délimités par des structures naturelles ou anthropogènes, comme des cordons boisés, des haies ou des zones agricoles.



🔍 Identification

Les **corridors à faune** sont identifiés selon :

- La biologie des espèces ;
- La répartition spatiale des espèces ;
- La connectivité des habitats ;
- L'expérience des spécialistes ;
- Les statistiques de chasse ;
- Les accidents routiers impliquant du gibier.



🔧 Mesures (suite)

- Revitaliser les cours d'eau ayant des berges trop abruptes ;
- Eviter les dérangements supplémentaires (manifestations et autres) dans les corridors à faune et en particulier la nuit ;
- Limiter dans le temps l'utilisation de clôtures infranchissables ;
- etc.

